

Association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim

Assemblée générale ordinaire de l'ACFFO par visioconférence

L'Assemblée générale ordinaire de l'association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim s'est tenue en visioconférence le 22 avril 2021 à 19H30.

1- MOT D'INTRODUCTION DU PRESIDENT

M. Thierry SCHAAL, Président, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents tout en déplorant que cette assemblée générale ne puisse se dérouler en présentiel du fait de la crise sanitaire qui perdure.

Il souligne également le changement de présidence de quelques associations.

M. Daniel SPECKEL (Amis de l'église protestante), Mme Danièle SENDEL (Cercle St Maurice),

M. Nicolas ROMERO (Aïkido), M. Michel DUFAUT (Club de plongée),

M. Manuel GELLY (Pompiers), Alexandre CASSEL (Les jeunes engagés de Fegersheim).

2- LISTE DE PRESENCE

Voir liste en annexe.

3- APPROBATION DES DEUX COMPTES-RENDUS DE 2020.

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, demande aux membres présents si les comptes-rendus de l'Assemblée Générale des 25 février 2020 et 25 juin 2020 présents et consultables sur le site de l'ACFFO nécessitent des modifications.

Aucune remarque n'ayant été formulée, les comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

4- RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, fait ensuite état du rapport d'activité de l'association, du nombre de réunion avec les associations (2).

Il rappelle également que l'année 2020 n'a pas permis l'organisation des foulées de Fegersheim et la soirée Baeckeoffe du fait de la crise sanitaire.

5- RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

M. Francis LORRETTE, Trésorier, présente les comptes de l'Association de l'année 2020 à l'aide de support papier distribué à l'assistance.

Situation comptable au 31/12/2020	13 967,65€
Situation trésorerie au 31/12/2020	13 967,65€

Il précise qu'une subvention exceptionnelle a été versée par le conseil départemental à l'association due à l'absence de la soirée Baeckeooffe 2020 du fait de la crise sanitaire. Pas de remarque particulière sur la situation financière arrêtée au 31 décembre 2020.

6- RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

M. Manuel GELLY effectue la lecture du rapport de la révision des comptes, document informant l'Assemblée qu'aucune irrégularité n'a été constatée, que les réviseurs attestent la sincérité de la comptabilité, la bonne gestion et certifient le solde de trésorerie créditeur de 13 967,65€ qu'en conséquence les réviseurs proposent à l'Assemblée d'approuver les comptes et de donner quitus au Trésorier et au Comité pour la gestion de l'année 2020.

7- QUITUS AU TRESORIER ET AU COMITE

Sur proposition écrite des Réviseurs aux comptes, l'Assemblée donne, à l'unanimité des Membres présents, quitus au Trésorier et au Comité pour la gestion de l'année 2020.

8- DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES POUR 2021

Réviseurs sortants :

- Monsieur Manuel GELLY, Réviseur titulaire,
- Madame Valérie PAULI, Réviseur titulaire.

Suite aux échanges avant la réunion avec M. Francis LORRETTE Monsieur Manuel GELLY confirme son engagement et madame Valérie PAULI ne renouvelle pas son engagement.

Appel à candidature est fait par M. Thierry SCHAAL pour le poste vacant.

M. Michel DUFAUT propose sa candidature.

Sont désignés, à l'unanimité des membres présents :

- Monsieur Manuel GELLY, Réviseur titulaire.
- Monsieur Michel DUFAUT, Réviseur titulaire.

9- TARIF DE LA COTISATION 2021

A- Proposition de maintien de la cotisation pour l'exercice 2021 à 10€ par association. La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

B- Proposition de ne pas pour cette année 2021 mettre à l'encaissement cette cotisation. La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

10- BUREAU : RENOUELEMENT DES MEMBRES DES ASSOCIATIONS.

Membres sortants :

- Madame Noëlle DAUL
- Madame Christine LATOURNERIE
- Madame Marie-Luce LAHEURTE
- Monsieur Daniel GUILPAIN
- Monsieur Marcel HEUCHEL
- Madame Brigitte RIEHL
- Monsieur Philippe DIETSCH

Membres confirmés avant la réunion à la suite des échanges avec M. Francis LORRETTE :

- Madame Noëlle DAUL
- Madame Christine LATOURNERIE
- Madame Marie-Luce LAHEURTE
- Monsieur Daniel GUILPAIN
- Monsieur Marcel HEUCHEL
- Madame Brigitte RIEHL
- Monsieur Philippe DIETSCH

11- BAECKEOFFE 2021.

- Décision prise avant la réunion : abandon de l'impression de la plaquette au regard des difficultés engendrées par la crise sanitaire en cours.
- Organisation de la soirée prévue à l'heure actuelle le 16 octobre 2021 dans les deux salles. Les orchestres, contactés téléphoniquement avant la réunion par M. Francis LORRETTE, confirment le blocage de cette date.
- Possibilité éventuelle d'impression en recto/verso de flyers numérotés qui seraient vendus lors de la soirée au prix de 2€ afin de compenser en partie la perte de recette consécutive à l'abandon de l'impression de la plaquette.
-
- Intervention de quelques président(e)s d'association qui dans un premier temps souhaitent que la décision finale de maintien ou non de cette manifestation ne soit prise que d'ici fin juin, cette soirée si maintenue permettrait de renouer avec le public présent les liens sociaux qui manquent cruellement depuis le début de cette crise sanitaire.
- La décision de maintien ou non de cette manifestation sera prise lors de la prochaine réunion qui devrait se tenir fin juin.

12- DIVERS

- Subventions aux associations.
M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, indique que le formulaire de dossier de subvention à destination des associations n'a pas été changé par rapport à l'année dernière et que celui-ci sera envoyé début mai à l'ensemble des associations, le versement des subventions étant basé sur le même principe établi l'année dernière.
- Cérémonie du 08 mai.
M. Thierry SCHAAL, Président, indique que le déroulement de cette commémoration se fera en comité réduit.
- Fête de la musique du 21 juin et autres manifestations.
M. Thierry SCHAAL, Président, indique que cette fête pourra être organisée ou non selon les dernières consignes sanitaires du moment, M. Manuel GELLY, qui représente l'association des professionnels de Fegersheim avec une procuration, indique que l'association se porte volontaire à l'organisation de cette fête si maintenue.
M. Thierry SCHAAL, Président, indique également que différentes manifestations devraient se dérouler courant du mois de juin à des endroits différents.
- Déroulement des élections départementales et régionales 2021.
M. Thierry SCHAAL, Président, rappelle que les élections ont été décalées et auront lieu les 20 et 27 juin. Il indique qu'un courrier sera envoyé prochainement aux administrés de la commune et aux présidents d'association, courrier avec talon réponse sur la possibilité pour quelqu'un d'occuper un poste d'assesseur sur un lieu de vote et sur des créneaux horaires.
- Cérémonie du 14 juillet.
M. Thierry SCHAAL, Président, indique qu'à l'heure actuelle aucune décision n'est prise sur le sujet. Les consignes sanitaires qui seront présentées dans les prochaines semaines permettront de prendre une décision définitive.
M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, rappelle que l'association en charge de cette organisation si maintenue est les amis de l'église protestante.
- Jumelage CRESSIER.
M. Thierry SCHAAL, Président, signale que le jumelage prévu initialement cette année en juin est reporté l'année prochaine au 26 juin et aura lieu à CRESSIER. Les associations communales sont conviées à participer à cet événement et peuvent proposer dès à présent des activités à dérouler lors de ce jumelage.
- Crise sanitaire.
M. Thierry SCHAAL, Président, confirme que la commune respecte à chaque niveau les consignes sanitaires dictées par le gouvernement en place ainsi que celles émises par les différentes fédérations sportives dont dépendent nos différentes associations sportives.

La parole est donnée aux associations à ce sujet.

Conséquences évoquées :

- Baisse de la situation financière (absence d'évènements importants pour la saison, évènements planifiés sans présence de public)
- Licences non renouvelées (manque d'activité).
- Paiement ou non-paiement de la licence pour la saison en cours selon volonté du membre.
- Non-paiement de la licence pour la saison prochaine.
- Contacts sociaux entre membres difficiles ou inexistants.

En conclusion les associations gèrent au mieux cette situation inédite et espèrent un retour rapide à une situation normale.

Le Président remercie les associations pour leurs engagements et clôture l'assemblée générale ordinaire.

Le Président,

THIERRY SCHAAL



Le Secrétaire de séance,

DENIS RIEFFEL

